



SPEED
SKATING
CANADA

BULLETIN DE HAUTE PERFORMANCE 198

Formats des compétitions nationales

Publié 16 septembre 2021

Révisé 6 octobre 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS	4
1.1. Objectif	4
1.2. CCHP-LP.....	4
1.3. Jury de haute performance	4
1.4. Conflit d'intérêt.....	4
1.5. Quorum.....	5
1.6. Annonces	5
1.7. Amendements et circonstances inattendues	5
1.7.1. Changements à ce document	5
1.7.2. Circonstances inattendues.....	5
1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage	6
2. COMPÉTITIONS NATIONALES	7
2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 13 au 17 octobre 2021 (Calgary)	7
2.1.1. Date limite des inscriptions.....	7
2.1.2. Critères d'inscription	7
2.1.3. Format de la compétition.....	7
2.1.4. Distances individuelles	8
2.1.5. Départ de masse.....	8
2.1.6. Jumelages et tirages pour les championnats CLP 2021.....	8
2.1.7. Retraits.....	8
2.2. Coupe Canada 1, 3 au 5 décembre 2021 (Québec).....	9
2.2.1. Date limite des inscriptions.....	9
2.2.2. Critères d'inscription.....	9
2.2.3. Format de la compétition.....	10
2.2.4. Distances individuelles.....	10
2.2.5. Départ de masse	10
2.2.6. Jumelage et tirages	10
2.2.7. Retraits	10
2.3. Coupe Canada 2/Championnats canadiens juniors sur longue piste/Courses éliminatoires olympiques, 27-31 décembre 2021 (Québec).....	11
2.3.1. Date limite des inscriptions.....	11
2.3.2. Critères d'inscription.....	11
2.3.3. Format de la compétition.....	12

2.3.4. Championnats canadiens juniors sur longue piste.....	12
2.3.5. Courses éliminatoires olympiques	12
2.3.6. Départ de masse.....	13
2.3.7. Jumelages et tirages	13
2.3.8. Retraits.....	14
2.3.8.1 Athlètes pour la Coupe Canada 2 et les championnats canadiens juniors sur longue piste	14
2.3.8.2 Athlètes pour les courses éliminatoires olympiques.....	14
2.4. Coupe Canada 3, 11 au 13 février 2022 (Winnipeg, MB)	15
2.4.1. Date limite des inscriptions.....	15
2.4.2. Critères d'inscription.....	15
2.4.3. Format de la compétition.....	15
2.4.4. Distances individuelles.....	15
2.4.5. Départ de masse.....	15
2.4.6. Jumelages et tirages	16
2.4.7. Retraits.....	16
2.5. Coupe Canada 4, 17 au 20 mars 2022 (Calgary).....	16
2.5.1. Date limite des inscriptions.....	16
2.5.2. Critères d'inscription.....	16
2.5.3. Format de la compétition.....	17
2.5.4. Distances individuelles.....	17
2.5.5. Départ de masse.....	17
2.5.6. Poursuite par équipe	17
2.5.7. Jumelages et tirages	18
2.5.8. Retraits.....	18
ANNEXE A : NOUVEAUX DÉPARTS	20
ANNEXE B : TEMPS DE QUALIFICATION DE L'UIP.....	22
ANNEXE C : TEMPS DE QUALIFICATION POUR LA COUPE CANADA.....	25
ANNEXE D : FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE.....	27
ANNEXE E : FORMULAIRES DE RETRAITS DE PATINAGE DE VITESSE CANADA	30

1. RENSEIGNEMENTS

1.1. Objectif

L'objectif du Bulletin de haute performance (le "**Bulletin de HP**") pour le format de la compétition est d'établir les dispositions qui sont conçues, ultimement, pour fournir une direction aux organisateurs de la compétition, aux entraîneurs et aux athlètes pour les compétitions nationales ("**compétitions nationales**") dans lesquelles les athlètes patineront pour une épreuve de sélection (selon le Bulletin de HP 197) ou une épreuve pour les classements canadiens (selon le Bulletin de HP 198).

L'objectif du Bulletin de haute performance 198 (le "**Bulletin de HP**") pour la longue piste est d'organiser, en collaboration avec les membres et les partenaires de Patinage de vitesse Canada ("PVC") des occasions compétitives qui incluent des courses organisées sur deux, trois, quatre jours ou plus, se produisant typiquement lors d'une fin de semaine. Les "**Distances individuelles**" doivent signifier "500m, 1000m, 1500m, 3000m (féminin), 5000m, 10000m (masculin) et départ de masse" et "**Épreuves par équipe**" doivent signifier Poursuite par équipe et Sprint par équipe.

1.2. CCHP-LP

Le comité consultatif de haute performance - LP (CCHP-LP) constitué selon ce Bulletin de HP sera la CCHP-LP qui doit être composé de trois membres du comité des bénévoles et d'un président du comité (le "**président**") qui sera un employé de PVC nommé à ce poste à la seule, complète et absolue discrétion du chef de la direction de PVC (collectivement le "**CCHP-LP**") selon le mandat. Le président aura la seule et complète autorité pour appliquer le Bulletin 198 contenu dans la présente sans obstruction de toute autre personne. Pour éviter tout doute, les membres bénévoles du CCHP-LP n'ont aucune autorité pour soit appliquer le Bulletin de HP 198, soit autoriser le contenu de ce Bulletin de HP 198.

1.3. Jury de haute performance

Dans toutes les épreuves de sélection pertinentes, le jury de haute performance (le "**Jury de HP**") sera composé des membres présents du CCHP-LP, ou, en l'absence des membres du CCHP-LP, des personnes que les membres du CCHP-LP peuvent désigner, s'il y en a, dans le jury de HP pour cette compétition, et du juge en chef.

1.4. Conflit d'intérêt

Dans l'exercice de l'autorité accordée ci-dessus, le président et le jury de HP, tels que décrits ci-dessus, ont l'obligation d'appliquer la politique de conflit d'intérêt de PVC dans l'exercice de leurs tâches et telle que trouvée à l'endroit suivant:

<http://www.speedskating.ca/sites/speedskating.ca/files/int400-conflictofinterestpolicy.pdf>

Dans le cas que le président ou le jury de HP est jugé avoir ou déclare un conflit d'intérêt en relation avec une décision spécifique, ou quand le président ou le jury de HP a avisé que ce membre ne pourra pas accomplir ses tâches selon ce Bulletin de HP, un membre du personnel de PVC choisi par les membres restants du jury de HP, votera à sa place. Si le président ou le jury de HP ne peut voter ou s'il y a deux membres ou plus que le président et un membre jury de HP dans un conflit d'intérêt, ces membres seront remplacés par un(des) autre(s) membre(s) du personnel de PVC.

1.5. Quorum

Un quorum pour une réunion ou une décision du CCHP-LP ou du jury de HP sera composé d'une majorité des membres, alors en devoir, ou identifiés au moment de cette réunion ou décision. Les membres trouvés en conflit d'intérêt selon la Section 1.5 ci-dessus ne peuvent être comptés pour le quorum aux fins de voter sur le(s) sujet(s) dans le(s)quel(s) le membre est en conflit d'intérêt.

1.6. Annonces

Le CCHP-LP émettra des Bulletins de HP pendant toute la saison pour informer les athlètes, les entraîneurs et les autres comités pertinents de PVC et les associations provinciales de PCV (OPTS) des mises à jour et/ou des changements concernant, mais sans y être limité, les critères de sélection et/ou les compétitions. Tous les Bulletins de HP seront affichés dans le site internet de PVC.

Tel qu'indiqué dans la présente, tout amendement selon la Section 1.7.1 de ce Bulletin de HP sera communiqué par la diffusion d'autres Bulletins spécifiques à ce changement.

1.7. Amendements et circonstances inattendues

1.7.1. Changements à ce document

Le président se réserve le droit d'effectuer des changements à ce Bulletin de HP qui, à la seule, complète et absolue discrétion du président, sont nécessaires pour assurer l'opération optimale de chaque compétition. Tout changement à ce document doit être communiqué en envoyant une communication électronique et aussi en affichant les changements dans le site Internet de PVC. Ces changements doivent être raisonnablement justifiables selon les principes fondamentaux de la justice naturelle et procédurale.

1.7.2. Circonstances inattendues

Si le président détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles se sont produites pendant la procédure d'application de ce Bulletin de HP, le président doit avoir la seule, complète et absolue discrétion pour résoudre le sujet comme il le juge bon, en tenant compte des facteurs et des circonstances qu'il juge pertinents à sa seule, complète et absolue discrétion.

1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage

Les règlements de l'Union internationale de patinage (l'"UIP") spécifiques pour la discipline de patinage de vitesse (longue piste) seront utilisés pour les compétitions nationales décrites dans ce Bulletin et ils sont disponibles à: [SPECIAL REGULATIONS & TECHNICAL RULES SPEED SKATING](#) tels qu'acceptés par [un vote en ligne en juin 2021](#).

Pour une plus grande précision, il y aura d'autres permissions pour de nouveaux départs ("Nouveaux départs") décrits dans l'Annexe aux épreuves de sélection seulement.

2. COMPÉTITIONS NATIONALES

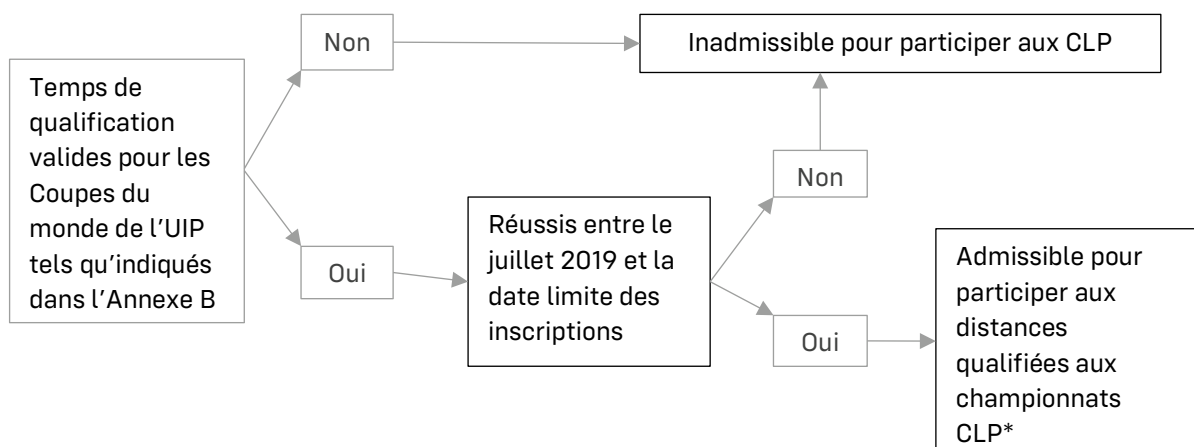
2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 13 au 17 octobre 2021 (Calgary)

2.1.1. Date limite des inscriptions

La date limite des inscriptions pour les championnats canadiens sur longue piste sera une semaine avant la journée du début de la compétition.

2.1.2 Critères d'inscription

Pour être admissibles à participer aux championnats CLP, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe B pour les Coupes du monde de l'UIP. Ce temps doit avoir été réussi dans des compétitions sanctionnées de l'UIP au cours de la période entre le 1er juillet 2019 et la date limite pour les inscriptions pour les championnats CLP. D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, complète et absolue discrétion du président*. Tous les athlètes doivent être enregistrés auprès d'un club de Patinage de vitesse Canada pour la saison 2021-2022 et être membres en règle. Veuillez prendre note que les frais payés à un centre d'entraînement n'incluent pas les frais d'adhésion à PVC. Les patineurs inscrits pour les championnats CLP doivent être admissibles pour représenter le Canada dans les compétitions de patinage de vitesse de l'UIP pour la saison 2021-2022.



2.1.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Mercredi 13 octobre	JOUR 1	500m 3000m	500m 5000m
Jeudi 14 octobre	JOUR 2	5000m	10000m
Vendredi 15 octobre	JOUR 3	1000m	1000m
Samedi 16 octobre	JOUR 4	1500m	1500m
Dimanche 17 octobre	JOUR 5	Départ de masse	Départ de masse

2.1.4. Distances individuelles

Un nombre spécifique d'athlètes pourra participer à chaque distance individuelle comme suit:

- Un maximum de 20 athlètes seront admis pour les 500m, 1000m, 1500m classés selon les temps de qualification.
- Un maximum de 12 athlètes seront admis pour les 3000m/5000m féminins et 5000m/10000m masculins classés selon les temps de qualification.
- Si le nombre maximum d'athlètes n'est pas atteint selon ci-dessus, des athlètes néo-seniors/juniors peuvent être ajoutés jusqu'au nombre maximum d'athlètes admis dans cette distance individuelle, ou pour avoir des jumelages pairs. Les athlètes néo-seniors/juniors qui peuvent être ajoutés doivent avoir réussi les temps de qualification pour la Coupe du monde néo-senior selon l'Annexe B. Ces athlètes seront classés selon les temps de qualification dans chaque distance individuelle et peuvent être groupés séparément.
- D'autres athlètes peuvent être approuvés pour être inscrits à la seule, complète et absolue discrétion du président. Les athlètes doivent présenter une demande pour être ajoutés aux championnats CLP au CCHP-LP avant la date limite pour les inscriptions.

2.1.5. Départ de masse

Pour les compétitions de départ de masse, chaque concurrent doit avoir réussi au moins un des temps de qualification de l'UIP dans l'Annexe B dans une compétition sanctionnée par l'UIP entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite pour les inscriptions aux championnats CLP pour être admissibles pour participer jusqu'à un maximum de 24 athlètes. S'il y a plus de 24 athlètes, jusqu'à quatre (4) autres places peuvent être ajoutées à la seule, complète et absolue discrétion du président.

Les courses de départ de masse seront organisées selon le règlement technique de l'UIP 257 et une communication spéciale de l'UIP ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la Communication de l'UIP No 2195. Les courses de départ de masse seront de 16 tours selon le règlement technique de l'UIP 202.

2.1.6. Jumelages et tirages pour les championnats CLP 2021

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification réussi entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite pour les inscriptions aux compétitions sanctionnées de PVC/UIP. L'ordre de départ des duos sera l'opposé de l'ordre de classement des concurrents pour que les concurrents ayant les classements les plus lents partent dans le premier duo, et ainsi de suite tel qu'indiqué dans l'Annexe D.

Les championnats CLP des distances individuelles seront organisées comme des duos (simples). Les départs de masse aux championnats CLP seront organisés tel qu'indiqué dans 2.1.5.

Dans le cas de retraits après le tirage, le réaménagement des duos sera fait selon le règlement de l'UIP 245.

2.1.7. Retraits

Les retraits doivent être complétés avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course et doit être signé par un membre du personnel médical. Si un membre du personnel médical n'est pas disponible, alors l'entraîneur respectif peut signer le formulaire. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales. Les formulaires de retraits doivent être remis à l'arbitre en chef.

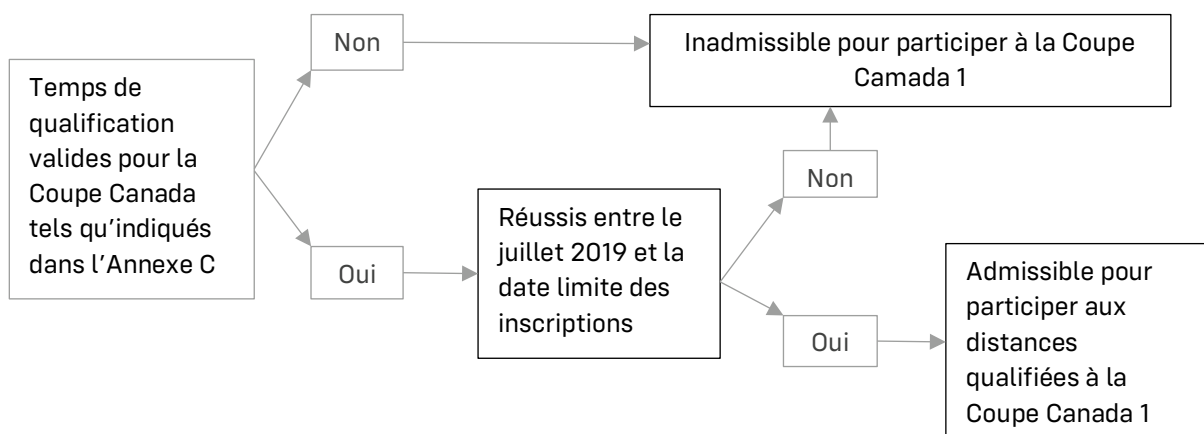
2.2 Coupe Canada 1, 3 au 5 décembre 2021 (Québec)

2.2.1. Date limite des inscriptions

La date limite pour les inscriptions pour la Coupe Canada 1 sera le lundi avant le jour du début de la compétition.

2.2.2. Critères d'inscription

- Les athlètes doivent être au moins juniors C2 pour être admissibles pour participer
- Pour être admissibles pour participer à la Coupe Canada 1, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe C.
- Les provinces qui utilisent la Coupe Canada 1 pour la sélection de l'équipe provinciale et qui aimeraient inscrire des athlètes qui n'ont pas encore réussi le critère de temps indiqué dans l'Annexe C, devront soumettre le(s) nom(s), la(les) distance(s) et le(s) meilleur(s) temps dans chaque distance au CCHP-LP avant la date limite pour les inscriptions de la compétition. Les patineurs dont les noms ont été présentés au CCHP-LP avant la date limite pour les inscriptions peuvent être ajoutés à la liste des inscriptions de la Coupe Canada 1 à la seule, complète et absolue discrétion du président. Si des athlètes sont ajoutés à la Coupe Canada 1, ils ne seront pas inclus dans les résultats officiels de la Coupe Canada 1 et, en conséquence, ne sont pas inclus dans la liste des classements canadiens.
- D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, complète et absolue discrétion du président.



2.2.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Vendredi 3 décembre	JOUR 1	500m 1500m	500m 1500m
Samedi 4 décembre	JOUR 2	1000m 3000m	1000m 5000m
Dimanche 5 décembre	JOUR 3	500m 1000m Départ de masse	500m 1000m Départ de masse

2.2.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500m ou du 3000m pour être admissibles à participer au 3000m. Les femmes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.
- Les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500m, du 3000m ou du 5000m pour être admissibles à participer au 5000m. Les hommes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.

2.2.5. Départ de masse

Des courses de départ de masse senior et junior peuvent être organisées selon le règlement technique 257 de l'UIP et la communication spéciale 2195 de l'UIP ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication de l'UIP No 2195. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

2.2.6. Jumelage et tirages

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification réussi pendant la période entre le 1er juillet 2019 et la date limite des inscriptions dans des compétitions sanctionnées de PVC/UIP. L'ordre de départ des duos sera l'opposé de l'ordre de classement des concurrents pour que les concurrents ayant les classements les plus lents partent dans le premier duo, et ainsi de suite tel qu'indiqué dans l'Annexe D. Si le préposé aux concurrents, l'arbitre en chef et le président jugent qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, alors les courses à quatre seront organisées tel qu'indiqué dans l'Annexe D.

En cas de retraits après le tirage, la réorganisation des jumelages sera faite selon le règlement 245 de l'UIP.

2.2.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales.

2.3 Coupe Canada 2/Championnats canadiens juniors sur longue piste/Courses éliminatoires olympiques, 27-31 décembre 2021 (Québec)

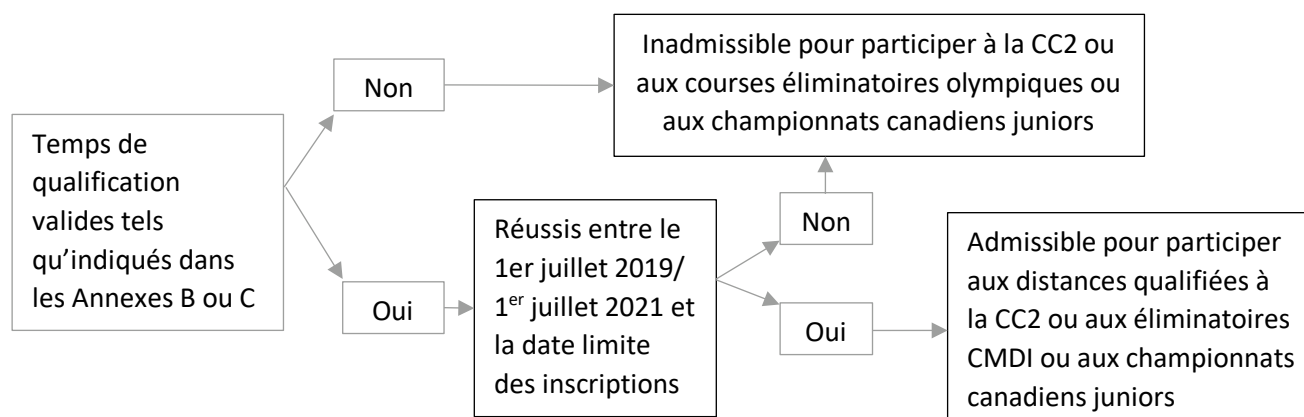
2.3.1. Date limite des inscriptions

La date limite pour les inscriptions pour la Coupe Canada 2, les championnats canadiens juniors sur longue piste et les courses éliminatoires olympiques sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.3.2. Critères d'inscription

Pour être admissibles pour participer:

- Les athlètes doivent être au moins juniors C2 pour être admissibles pour participer aux championnats canadiens juniors sur longue piste et doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe C. Ce temps doit avoir été réussi dans une compétition sanctionnée de l'UIP pendant la période entre le 1er juillet 2019¹ et la date limite des inscriptions pour la Coupe Canada 2/ les championnats canadiens juniors sur longue piste/les courses éliminatoires olympiques.
- Pour les inscriptions pour la Coupe Canada 2, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe C pour les Coupes Canada. Ce temps doit avoir été réussi dans des compétitions sanctionnées par l'UIP au cours de la période entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite des inscriptions de la Coupe Canada 2/des championnats canadiens juniors de longue piste/les courses éliminatoires olympiques.
- Pour les inscriptions pour les courses éliminatoires olympiques, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe B pour les temps de qualification olympique de l'UIP. Ce temps doit avoir été réussi dans des compétitions sanctionnées par l'UIP au cours de la période entre le 1^{er} juillet 2021 et la date limite des inscriptions de la compétition. D'autres athlètes peuvent être ajoutés aux courses éliminatoires olympiques à la seule, complète et absolue discrétion du président.



¹ Les patineurs juniors pourront participer aux championnats canadiens juniors s'ils ont réussi un temps admissible depuis le 1er juillet 2019 (Annexe C). Toutefois, selon la Communication 2426 de l'UIP, pour se qualifier pour participer aux championnats du monde juniors, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide (indiqué dans l'Annexe C) depuis le 1er juillet 2020. Pour être admissibles pour la nomination dans l'équipe (Bulletin 197), les athlètes devront avoir réussi le temps de qualification depuis le 1er juillet 2020 et avant la dernière date des inscriptions pour les championnats du monde juniors.

2.3.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>		
Lundi 27 décembre	JOUR 1	500m	500m		
		3000m	5000m		
Mardi 28 décembre	JOUR 2	5000m	10000m		
Mercredi 29 décembre	JOUR 3	1000m	1000m		
Jeudi 30 décembre	JOUR 4	1500m	1500m		
Vendredi 31 décembre	JOUR 5	500m-2	500m-2	(Classement seulement)	canadien
		Départ de masse	Départ de masse		
		1000m-2	1000m-2	(Classement seulement)	canadien
		Départ de masse (JR)	Départ de masse (JR)		

2.3.4. Championnats canadiens juniors sur longue piste

Les championnats canadiens juniors sur longue piste se déroulent comme une compétition de distances individuelles. Selon la communication 2426, section 3.2.1, de l'UIP, le champion canadien junior toutes distances sera déterminé par:

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Lundi 27 décembre	JOUR 1	500m	500m
		3000m	5000m
Mardi 28 décembre	JOUR 2	--	--
Mercredi 29 décembre	JOUR 3	1000m	1000m
Jeudi 30 décembre	JOUR 4	1500m	1500m

Avis: Tous les concurrents d'âge junior qui se qualifient pour participer aux courses éliminatoires olympiques seront groupés ci-dessus avec les autres concurrents des courses éliminatoires olympiques et leurs temps des distances individuelles applicables dans les courses éliminatoires olympiques seront aussi utilisés dans les championnats canadiens juniors sur longue piste et pour déterminer le champion canadien junior toutes distances. Les médailles du départ de masse ne seront remises qu'aux concurrents d'âge junior qui participent au départ de masse des championnats canadiens juniors sur longue piste. Le départ de masse n'est pas inclus dans la nomination pour l'équipe pour les championnats du monde juniors.

2.3.5. Courses éliminatoires olympiques

Les distances individuelles considérées pour les courses éliminatoires olympiques seront déterminées par le nombre de places du quota canadien restantes selon [les Politiques et procédures de la sélection olympique sur longue piste 2022](#), Section 8. Les courses seront intégrées dans la Coupe Canada 2 et les championnats canadiens juniors sur longue piste selon les critères d'inscription.

- Les 5000m féminin et 10 000m masculin seront courus pour les courses éliminatoires olympiques jusqu'à un maximum de douze (12) inscriptions. Les athlètes sans un temps de

qualification pour le 5000m (féminin) ou le 10 000m (masculin) peuvent se qualifier si ces athlètes réussissent le temps de qualification du 3000m (féminin) ou du 5000m (masculin) aux courses éliminatoires olympiques.

2.3.6. Départ de masse

Selon le nombre d'athlètes inscrits, des courses de départ de masse senior et junior peuvent être organisées selon le règlement technique 257 de l'UIP et la communication spéciale 2195 de l'UIP ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication de l'UIP No 2195. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

Les patineurs qui sont admissibles à participer au départ de masse aux courses éliminatoires olympiques seront regroupés ensembles et courront séparément de la Coupe Canada 2.

- S'il y a plus de 24 patineurs inscrits pour le départ de masse des courses éliminatoires olympiques, tous les compétiteurs seront classés selon leur meilleur temps de qualification depuis le 1^{er} juillet 2019 afin de déterminer le peloton de 24 qui seront admissibles à participer aux courses éliminatoires olympiques au départ de masse.

2.3.7. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification réussi au cours de la période entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite des inscriptions des compétitions sanctionnées de l'UIP. L'ordre de départ des duos sera l'opposé de l'ordre de classement des concurrents donc les concurrents ayant les temps les plus lents courront dans le premier duo et ainsi de suite tel qu'indiqué dans l'Annexe D. Si l'organisateur de la compétition, le juge en chef et le président jugent qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, alors les courses à quatre seront organisées tel qu'indiqué dans l'Annexe D, sauf les athlètes qui participent aux courses éliminatoires olympiques.

Les distances individuelles des courses éliminatoires olympiques seront courues en duos (simple). Le départ de masse aux courses éliminatoires olympiques sera couru tel qu'indiqué dans 2.3.6.

- Dans le cas du 5000m (féminin) et du 10 000m (masculin), les patineurs seront jumelés en fonction des meilleurs temps de qualification réussis pendant la période entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite des inscriptions des compétitions sanctionnées de PVC/UIP. Les patineurs seront jumelés selon le classement des temps de qualification et seront assignés à leur couloir de course respectif (intérieur c. extérieur). Pour une plus grande clarté, le premier patineur classé sera jumelé avec le deuxième patineur classé et ensuite le troisième patineur classé sera jumelé avec le quatrième patineur classé. L'ordre de départ des duos sera l'opposé de l'ordre de classement des concurrents, pour que les concurrents ayant les temps les plus lents partent dans le premier duo.
- Si un patineur n'a pas de temps pour le 5000m (féminin)/10 000m (masculin), mais qu'il a un temps pour le 3000m (féminin)/5000m (masculin), le patineur sera jumelé en fonction de son meilleur temps de qualification réussi au 3000m (féminin)/5000m (masculin)

pendant la période entre le 1^{er} juillet 2019 et la date limite des inscriptions des compétitions sanctionnées de PVC/UIP et sera classé après ceux qui ont réussi les temps de qualification des 5000m (féminin)/10 000m (masculin).

Tableau 1. Jumelages et tirages des courses éliminatoires olympiques 5000m (F) et 10 000m (H)

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage selon les temps de classement)		C	TIRAGE - ORDRE INVERSE DES PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)
DUO 1	2 plus rapides 1er classé = 2e classé			DUO 4
DUO 2	2 plus rapides 3e classé = 4e classé	→	DUO 3	6e classé 5e classé
DUO 3	2 plus rapides 5e classé = 6e classé		DUO 2	4e classé 3e classé
DUO 4	2 plus rapides, etc.		DUO 1	2e classé 1er classé

En cas de retraits après le tirage, la réorganisation des duos sera faite selon le règlement 245 de l'UIP.

2.3.8. Retraits

2.3.8.1 Athlètes pour la Coupe Canada 2 et les championnats canadiens juniors sur longue piste

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales 198.

2.3.8.2 Athlètes pour les courses éliminatoires olympiques

Les retraits doivent être remplis avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course et doit être signé par un membre du personnel médical. Si un membre du personnel médical n'est pas disponible, alors l'entraîneur respectif peut signer le formulaire. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales. Les formulaires de retraits doivent être remis à l'arbitre en chef.

2.4. Coupe Canada 3, 11 au 13 février 2022 (Winnipeg, MB)

2.4.1. Date limite des inscriptions

La date limite pour les inscriptions pour la Coupe Canada 3 sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.4.2. Critères d'inscription

Pour être admissibles pour participer:

- Les athlètes doivent être au moins juniors C2 pour être admissibles pour participer
- Pour être admissibles pour participer à la Coupe Canada 3, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'Annexe C pour les Coupes Canada.
- Les provinces qui utilisent la Coupe Canada 3 pour la sélection de l'équipe provinciale et qui aimeraient inscrire des athlètes qui n'ont pas encore réussi le critère de temps indiqué dans l'Annexe C, devront soumettre le(s) nom(s), la(les) distance(s) et le(s) meilleur(s) temps dans chaque distance au CCHP-LP avant la date limite pour les inscriptions de la compétition. Les patineurs qui ont été présentés au CCHP-LP avant la date limite pour les inscriptions peuvent être ajoutés à la seule, complète et absolue discrétion du CCHP-LP. Si des athlètes sont ajoutés à la Coupe Canada 3, ils ne seront pas inclus dans les résultats officiels de la Coupe Canada 3 et, en conséquence, ne sont pas inclus dans la liste des classements canadiens.

2.4.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Vendredi 11 février	JOUR 1	500m 1500m	500m 1500m
Samedi 12 février	JOUR 2	1000m 3000m	1000m 5000m
Dimanche 13 février	JOUR 3	500m 1000m Départ de masse	500m 1000m Départ de masse

2.4.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500m ou du 3000m pour être admissibles à participer au 3000m. Les femmes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.
- Les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500m, du 3000m ou du 5000m pour être admissibles à participer au 5000m. Les hommes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.

2.4.5. Départ de masse

Des courses de départ de masse senior et junior peuvent être organisées selon le règlement technique 257 de l'UIP et la communication spéciale 2195 de l'UIP ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication de l'UIP No 2195. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

Pour le départ de masse les patineurs seront groupés selon leur meilleur temps du 1500m pour la saison 2021-2022. Tout l'équipement de sécurité (exigence de l'UIP) est obligatoire .

2.4.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification réussi lors de la saison 2021-2022 qui a été réussi dans une compétition de l'UIP ou internationale ou une compétition nationale avant la date limite pour les inscriptions. L'ordre de départ des duos sera dans l'ordre des classements des concurrents pour que les concurrents ayant les classements les plus rapides partent dans le premier duo, et ainsi de suite tel qu'indiqué dans l'Annexe D. Si l'organisateur de la compétition, le juge en chef ou le président jugent qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, alors les courses à quatre seront organisées tel qu'indiqué dans l'Annexe D.

En cas de retraits après le tirage, la réorganisation des jumelages sera faite selon le règlement 245 de l'UIP.

2.4.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales.

2.5. Coupe Canada 4, 17 au 20 mars 2022 (Calgary)

2.5.1. Date limite des inscriptions

La date limite pour les inscriptions pour la Coupe Canada 4 sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.5.2. Critères d'inscription

Pour être admissibles pour participer à la Coupe Canada 4, les athlètes doivent avoir réussi un temps de qualification valide tel qu'indiqué dans l'annonce pour la Finale/Coupe Canada 4.

Dans le cas de la poursuite par équipe, chaque province/territoire est admissible pour inscrire une équipe d'un maximum de 4 athlètes par genre. Les athlètes doivent être des membres inscrits de leur province/territoire respectif qu'ils représentent dans la Coupe Canada 4. Tous les athlètes qui participent à la poursuite par équipe doivent avoir un temps de qualification au 1500m ou au 3000m (femmes)/5000m (hommes) tel qu'indiqué dans l'annonce pour la Finale/Coupe Canada 4.

2.5.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Jeudi 17 mars	JOUR 1	500m	500m
		1000m	1000m
Vendredi 18 mars	JOUR 2	500m	500m
		3000m	5000m
Samedi 19 mars	JOUR 3	1000m	1000m
		5000m	10000m
Dimanche 20 mars	JOUR 4	1500m	1500m
		Départ de masse	Départ de masse
		Poursuite par	Poursuite par
		équipe	équipe

2.5.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500m ou du 3000m pour être admissibles à participer au 3000m. Les femmes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.
- Les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500m, du 3000m ou du 5000m pour être admissibles à participer au 5000m. Les hommes ayant un critère dans une distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.
- Les athlètes sans temps de qualification pour le 5000m (femmes) ou le 10 000m (hommes) peuvent se qualifier si cet athlète réussit le temps de qualification du 3000m (femmes) ou 5000m (hommes) dans la Coupe Canada 4.
- Les critères de temps globaux de la Finale/Coupe Canada 4 seront indiqués dans l'annonce pour toutes les distances.

2.5.5. Départ de masse

Des courses de départ de masse senior et junior peuvent être organisées selon le règlement technique 257 de l'UIP et la communication spéciale 2195 de l'UIP ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication de l'UIP No 2195. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

Pour les courses de départ de masse, les patineurs seront groupés selon leur meilleur temps du 1500m de la saison 2021/22. Tout l'équipement de sécurité (exigences de l'UIP) est obligatoire.

2.5.6. Poursuite par équipe

Les équipes inscrites doivent être composées d'au moins trois patineurs jusqu'à un maximum de quatre patineurs par genre. La poursuite par équipe sera courue selon les règlements de l'UIP (femmes – 6 tours et hommes – 8 tours).

Le temps final de l'équipe provinciale/territoriale sera déterminé par le temps final du troisième patineur de l'équipe à la ligne d'arrivée. Si moins que trois patineurs de l'équipe termine la course, l'équipe est considérée ne pas avoir terminé la course et doit être disqualifiée.

2.5.7. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification réussi lors de la saison 2021-2022 selon le règlement de l'UIP 244. L'ordre de départ des duos sera l'opposé du classement des concurrents pour que les concurrents ayant les classements les plus lents partent dans le premier duo, et ainsi de suite tel qu'indiqué dans l'Annexe D. Si l'organisateur de la compétition, le juge en chef ou le président jugent qu'il est nécessaire d'organiser des courses en quatuor, alors les courses en quatuor seront organisées tel qu'indiqué dans l'Annexe D.

En cas de retrait après le tirage, la réorganisation des duos sera faite selon le règlement 245 de l'UIP.

2.5.8. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et envoyé une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite feront que l'athlète sera disqualifié de la course/épreuve suivante indiquée dans le Bulletin 198 sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales.



ANNEXES

ANNEXE A : NOUVEAUX DÉPARTS

Allocation de nouveaux départs

Des nouveaux départs peuvent être permis selon le règlement 260 de l'UIP. De plus, des nouveaux départs en dehors des directives du règlement de l'UIP 260 seront permis par le CCHP-LP aux fins uniquement de sélection dans l'équipe, c'est-à-dire les équipes pour les Coupes du monde, l'équipe pour les Jeux olympiques et l'équipe pour les championnats du monde juniors des distances individuelles et les championnats du monde juniors. Pour des nouveaux départs permis en dehors des directives du règlement de l'UIP 260, le temps réussi dans le nouveau départ sera utilisé uniquement aux fins de la nomination, à l'exception de la Section 1.9.1. Pour une plus grande clarté, les nouveaux départs ne seront pas utilisés aux fins des classements canadiens et ne seront pas inclus dans les résultats officiels de l'épreuve.

Aucun nouveau départ ne sera permis pour une course qui est elle-même un nouveau départ sauf:

- Si le premier nouveau départ a été permis selon le règlement de l'UIP 260; ou
- Si le deuxième nouveau départ serait permis selon le règlement de l'UIP 260 (c.-à-d. si l'athlète a été bloqué sans faute de sa part).

Conditions pour allouer de nouveaux départs

Disqualification

- Si un athlète est disqualifié au départ, il/elle recevra un nouveau départ immédiatement après le dernier duo du groupe.
- Après une disqualification pour un incident pendant une course, le temps de la nouvelle course sera utilisé aux fins de la nomination tel qu'indiqué ci-dessus dans Allocations de nouveaux départs. L'athlète peut recevoir une allocation de nouveau départ à la fin des courses de cette distance spécifique à la seule, complète et absolue discrétion du CCHP-LP.
- Dans le cas d'une disqualification non avantageuse, le CCHP-LP aura la seule, complète et absolue discrétion pour résoudre le problème comme il le juge bon. Veuillez prendre note qu'un athlète a droit à un repos minimum de 30 minutes entre sa course et le nouveau départ, toutefois, il peut choisir d'effectuer le nouveau départ au cours de ce minimum de 30 minutes.

Bris d'équipement

- Si un athlète a un bris d'équipement avant le début de la course et que cela est porté à l'attention du juge en chef, l'athlète aura 30 minutes avant le nouveau départ. Cela sera classé comme le départ original. Si un athlète a un bris d'équipement pendant la course, l'athlète aura un minimum de 30 minutes avant son nouveau départ.

Chute

- Si un athlète chute pendant la course, le nouveau départ aura lieu au plus tôt 30 minutes après la chute.

Fins de courses

- Si un athlète termine une course, il ou elle peut ne pas demander un nouveau départ, sauf si l'autre athlète dans le duo est disqualifié pour obstruction selon le règlement de l'UIP 260. L'exception est si l'athlète chute en franchissant la ligne d'arrivée.

Discrétion du président

- Un nouveau départ peut être accordé à la seule, complète et absolue discrétion du président s'il détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles se sont produites qui exigent qu'un nouveau départ soit accordé.

Exceptions

Des exceptions peuvent s'appliquer dans les situations suivantes:

- Pour les nouveaux départs permis à l'extérieur des directives du règlement de l'UIP 260, le temps réussi dans le nouveau départ sera utilisé aux fins de la sélection dans l'équipe.
- Pour les nouveaux départs permis à l'extérieur des directives du règlement de l'UIP 260, le(s) athlète/s seront tirés au sort séparément des autres athlètes qui ont reçu un nouveau départ selon le règlement de l'UIP 260.

Aux fins d'éclaircissement concernant les nouveaux départs décrits ci-dessus:

- La programmation des nouveaux départs accordés selon le règlement de l'UIP 260 sera à la seule, complète et absolue discrétion du jury de HP.

ANNEXE B : TEMPS DE QUALIFICATION DE L'UIP

Selon les Communications de l'UIP, pour qu'un résultat soit un temps de qualification valide, il doit avoir été réussi dans une compétition sanctionnée de l'UIP au cours de la période entre le 1^{er} juillet 2019 (Coupes du monde) ou le 1^{er} juillet 2020 (championnats) et la date limite des inscriptions pour la Coupe du monde ou les championnats du monde de l'UIP concernés. Pour le départ de masse et les épreuves par équipe, n'importe quel temps de qualification indiqués s'appliquera.

Le comité technique de patinage de vitesse de l'UIP a déterminé les temps de qualification exigés pour la participation aux championnats de patinage de vitesse de l'UIP. Pour tous les championnats de l'UIP, sauf pour les championnats du monde juniors de patinage de vitesse de l'UIP, deux séries alternatives de temps de qualification ont été définies. Le temps de qualification le plus lent, indiqué entre (parenthèses), s'applique pour les résultats obtenus dans des patinoires extérieures en haute altitude à Calgary (Anneau olympique), à Salt Lake City (Anneau olympique de l'Utah) et à Ürümqi (Centre de sports de glace de Xinjiang). Les limites de temps de qualification suivantes s'appliquent pour les championnats de patinage de vitesse de l'UIP:

Temps de qualification pour la Coupe du monde de l'UIP

Coupe du monde de l'UIP

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification suivant.

	Femmes	Hommes
500m	39.50 (40.00)	35.70 (36.20)
1000m	1.19.00 (1.20.00)	1.11.20 (1.12.00)
1500m	2.00.50 (2.02.00)	1.49.00 (1.50.50)
3000m	4.19.00 (4.22.00)	---
5000m	7.23.00 or 4.11.00 (7.33.00 or 4.14.00)	6.40.00 (6.45.00)
10 000m	---	13.30.00 ou 6.28.00 (13.40.00 ou 6.33.00)

Coupe du monde néo-senior de l'UIP

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification suivant.

	Femmes	Hommes
500m	42.50	38.50
1000m	1.25,00	1.16,00
1500m	2.12,00	1.58,00
3000m	4.45,00	4.05,00

Temps de qualification olympique de l'UIP

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification suivant.

	Femmes	Hommes
500m	39.50	35.70
1000m	1.18.00	1.10.50
1500m	1.59.50	1.48.00
3000m	4.12.00	---
5000m	7.20.00 or 4.08.00	6.30.00
10 000m	---	13.30.00 ou 6.25.00
Départ de masse*	2.10.00* (1500m)	1.57.50* (1500m)

Temps de qualification pour les championnats du monde de l'UIP

Championnats des 4 Continents

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

	Femmes	Hommes
500m	40.00 (40.50)	36.20 (36.60)
1000m	1.20.00 (1.21.00)	1.11.90 (1.12.80)
1500m	2.03.00 (2.05.00)	1.51.00 (1.52.50)
3000m	4.24.00 (4.28.00)	---
5000m	---	6.48.00 (6.52.00)

Championnats du monde de patinage de vitesse – Combinaison toutes distances

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification suivant.

	Femmes	Hommes
3000m	4.24.00 (4.28.00)	---
5000m	---	6.48.00 (6.52.00)

Championnats du monde de patinage de vitesse – Combinaison de vitesse

Pour être inscrit, un patineur doit avoir réussi le temps de qualification du 500m ou du 1000m.

	Femmes	Hommes
500m	40.00 (40.50)	36.20 (36.60)
1000m	1.20.00 (1.21.00)	1.11.90 (1.12.80)

Championnats du monde juniors

Pour être inscrit, les patineurs toutes distances doivent avoir réussi le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

	Femmes	Hommes
500m	42.50	38.50
1000m	1.25.00	1.16.00
1500m	2.12.00	1.58.00
3000m	4.45.00	---
5000m	---	7.05.00 ou 4.05.00

ANNEXE C : TEMPS DE QUALIFICATION POUR LA COUPE CANADA


Le CCHP-LP a déterminé les temps de qualification exigés pour la participation aux Coupes Canada. Les limites de temps de qualification suivantes s'appliquent pour toutes les Coupes Canada et les compétitions de PVC:

		Senior intérieur	Senior intérieur (basse altitude)	Senior extérieur	Junior intérieur	Junior intérieur (basse altitude)	Junior extérieur
Femmes	500	0:44.0	0:45.0	0:46.9	0:46.2	0:46.7	0:50.6
	1000	1:27.2	1:28.2	1:33.0	1:31.6	1:32.6	1:40.3
	1500	2:15.3	2:16.8	2:24.2	2:22.0	2:23.5	2:35.4
	3000	4:44.7	4:47.7	5:03.3	4:58.7	5:01.7	5:26.7
	5000	7:30.0	7:35.0				
Hommes	500	0:40.2	0:40.7	0:42.9	0:42.2	0:42.7	0:46.3
	1000	1:19.0	1:20.0	1:24.4	1:23.0	1:24.0	1:31.0
	1500	2:01.2	2:02.7	2:09.3	2:07.3	2:08.8	2:19.4
	3000				4:35.9	4:38.9	5:02.0
	5000	7:19.6	7:24.6	7:48.7	7:45.0	7:50.0	8:28.6
	10 000	14:00.0	14:10.0				

Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500m ou du 3000m pour être admissibles à participer au 3000m. Les femmes ayant un critère de n'importe quelle distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.

Les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500m, du 3000m ou du 5000m pour être admissibles à participer au 5000m. Les hommes ayant un critère de n'importe quelle distance sont admissibles à participer aux 500, 1000 et 1500m.

Pour qu'un résultat soit un temps de qualification valide, il doit avoir été réussi dans des compétitions de l'UIP ou des compétitions et des championnats nationaux de PVC au cours de la période entre le 1^{er} juillet 2019 (championnats CLP, CC1, CC2, championnats canadiens juniors, CC3, CC4) / 1^{er} juillet 2021 (courses éliminatoires olympiques) et la date limite des inscriptions pour la compétition. Pour le départ de masse et les épreuves par équipe, n'importe quel temps de qualification indiqués s'appliquera.



Les temps intérieurs incluent tous les temps réussis dans un Anneau intérieur. Les temps extérieurs incluent tous les temps réussis dans un Anneau extérieur, non couvert. Les temps les plus lents (basse altitude) s'appliquent pour les résultats réussis dans des Anneaux extérieurs en haute altitude à Calgary (Anneau olympique), Salt Lake City (Anneau olympique de l'Utah) et Urumqi (Centre des sports de glace de Xinjiang).

ANNEXE D : FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE

Cette annexe décrit le format des jumelages et des tirages des compétitions intérieures et extérieures. Le tirage de l'ordre inverse des patineurs les plus lents aux plus rapides peut être ajusté si le jury de HP, l'expert du sport/organisateur de la compétition, fabricant(s) de glace et/ou les arbitres déterminent que c'est nécessaire (ex., sécurité, état de la glace, température, temps d'inscription, nombre d'inscriptions).

Format des jumelages et des tirages des compétitions intérieures

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage en fonction des meilleurs temps de qualification)		C	TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)
GROUPE 1	4 plus rapides		→	GROUPE 4
GROUPE 2	4 plus rapides suivants	GROUPE 3		Duo 3 Duo 4
GROUPE 3*	4 plus rapides suivants	GROUPE 2		Duo 5 Duo 6
GROUPE 4	4 plus rapides suivants	GROUPE 1		Duo 7 Duo 8
GROUPE 5	4 plus rapides suivants, etc.	GROUPE 5		Duo 9 Duo 10
		GROUP 6, etc.		Duo 11 Duo 12

*Dans le cas de courses de longue distance (3000m femmes, 5000m et 10 000m hommes), l'ordre inverse peut commencer avec le groupe 3

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions intérieures pour les quatuors

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage en fonction des meilleurs temps de qualification)		C	TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES		ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	4 plus rapides			GROUPE 4	Quatuor 1 Duo 1 Duo 2	
GROUPE 2	4 plus rapides suivants	→	GROUPE 3	Quatuor 2 Duo 3 Duo 4		
GROUPE 3*	4 plus rapides suivants		GROUPE 2	Quatuor 3 Duo 5 Duo 6		
GROUPE 4	4 plus rapides suivants		GROUPE 1	Quatuor 4 Duo 7 Duo 8		
GROUPE 5	4 plus rapides suivants, etc,		GROUPE 5	Quatuor 5 Duo 9 Duo 10		
			GROUPE 6, etc.	Quatuor 6 Duo 11 Duo 12		

*Dans le cas de courses de longue distance (3000m femmes, 5000m et 10 000m hommes), l'ordre inverse peut commencer avec le groupe 3

**S'il y a un nombre impair, le premier quatuor sera couru en duo, tandis que les duos restants seront courus en quatuors

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions extérieures

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage en fonction des meilleurs temps de qualification)		C	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	4 plus rapides		GROUPE 1	Duo 1 Duo 2
GROUPE 2	4 plus rapides suivants	GROUPE 2	Duo 3 Duo 4	
GROUPE 3	4 plus rapides suivants	GROUPE 3	Duo 5 Duo 6	
GROUPE 4	4 plus rapides suivants	GROUPE 4	Duo 7 Duo 8	
GROUPE 5, etc.	4 plus rapides suivants, etc.	GROUPE 5	Duo 9 Duo 10	
		GROUPE 6, etc.	Duo 11 Duo 12	

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions extérieures pour les quatuors

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage en fonction des meilleurs temps de qualification)		C	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	4 plus rapides		GROUPE 1	Quatuor 1 Duo 1 Duo 2
GROUPE 2	4 plus rapides suivants	GROUPE 2	Quatuor 2 Duo 3 Duo 4	
GROUPE 3	4 plus rapides suivants	GROUPE 3	Quatuor 3 Duo 5 Duo 6	
GROUPE 4	4 plus rapides suivants	GROUPE 4	Quatuor 4 Duo 7 Duo 8	
GROUPE 5, etc.	4 plus rapides suivants, etc.	GROUPE 5	Quatuor 5 Duo 9 Duo 10	
		GROUPE 6, etc.	Quatuor 6 Duo 11 Duo 12	

*S'il y a un nombre impair, le premier quatuor sera couru en duo, tandis que les duos restants seront courus en quatuors.

ANNEXE E : FORMULAIRES DE RETRAITS DE PATINAGE DE VITESSE CANADA

Date de la compétition: _____

Distance du retrait: 500m 1000m 1500m
 3000m 5000m 10000m
 Départ de masse

Heure de l'épreuve dans l'horaire de la compétition: 500m _____ AM/PM
 1000m _____ AM/PM
 1500m _____ AM/PM
 3000m _____ AM/PM
 5000m _____ AM/PM
 10000m _____ AM/PM
 Départ de masse
 AM/PM _____

Nom de l'athlète: _____

Signature de l'athlète: _____

Raison officielle du retrait

Nom du médecin ou de l'entraîneur: _____

Signature du médecin ou de l'entraîneur: _____

À L'USAGE EXCLUSIF DU JUGE EN CHEF:

Date reçu: _____

Heure reçu: _____

Signature du juge en chef: _____